



COMMUNIQUE DES ELU-ES ET REPRESENTANTS SYNDICAUX AU CCE AU PERSONNEL DE POLE EMPLOI

Les élu-e-s et représentants syndicaux au CCE réuni-e-s ce jour, ont exigé une clarification de la situation suite aux informations publiées par la presse Mardi 19 Septembre.

Rappelons que celle-ci faisait état - de la suppression « de milliers de postes » à Pôle emploi, plus particulièrement des emplois de cadres dans un premier temps dans le cadre des arbitrages budgétaires du gouvernement en cours de décisions pour le Projet de loi de Finances 2018. Puis, « une fois les postes supprimés, soit on réorganise en interne, soit on externalise ce service public, ce qui est probable » – selon un haut fonctionnaire.

Malgré un ordre du jour important, les élu-e-s et représentants syndicaux ont exigé que le Directeur Général vienne lui-même répondre à leurs questions légitimes. Le Président, Mr Cribier (DGARH de PE) a fait part de l'indisponibilité du DG.

Aussi, les élu-e-s et représentants syndicaux ont exigé la tenue d'un CCE extraordinaire sur les questions des effectifs et du financement de PE pour les mois à venir. Par ailleurs, ils ont demandé que les points à l'ordre du jour soient reportés et traités une fois cette clarification obtenue.

L'URGENCE POUR LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CCE DEMEURE L'OBTENTION D'UNE INFORMATION PLEINE, ENTIÈRE, LOYALE ET TRANSPARENTE SUR LES CONSÉQUENCES QU'AURA LE PROJET LOI FINANCES 2018 SUR L'AVENIR DE PÔLE EMPLOI.

Le président précise que le Projet de Loi de Finances 2018 sera communiqué à Pôle Emploi après présentation en conseil des Ministres fixée à Mercredi 27 Septembre 2017 pour un débat parlementaire qui devrait s'achever par un premier vote le 24 Octobre.

Au regard de ces échéances, les élu-e-s et représentants syndicaux au CCE ont obtenu :

- ◆ Un CCE extraordinaire dans la première quinzaine d'Octobre et présidé par le Directeur Général sur le projet de loi finances 2018, les perspectives budgétaires de Pôle Emploi, ses effectifs et ses moyens.
- ◆ Un report des points prévus à l'ordre du jour de cette séance initialement convoquée dont notamment la Trajectoire GDD et les futures modalités de recrutement à Pôle emploi...

Les organisations syndicales sont en attente d'une rencontre avec la Ministre du Travail et de l'Emploi. Vos élu-e-s restent mobilisé-e-s. **Dans ce contexte, les élu-e-s et représentants syndicaux au CCE ont tenu lors de cette séance à exprimer l'indispensable unité du personnel car nous sommes tous concernés : Cadres, non Cadres, fonctions supports et réseau des agences.**

Paris le 22 septembre 2017

LES ORGANISATIONS CI-DESSOUS S'ASSOCIENT À CE COMMUNIQUÉ :

